



## **ARRETE MUNICIPAL N°2022/118 portant permis de stationnement – Place de la Mairie - Orange Tonnelle**

### **Le maire de la commune de Chamberet**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le code de la route ;

**Vu** le code de la voirie routière ;

**Vu** la demande de Joseph MARTIINI en date du 27 septembre 2022 (par mail), qui souhaite effectuer une permanence ORANGE FIBRE (Orange tonnelle) en occupant temporairement le domaine public Place de la Mairie

**Considérant** qu'il y a lieu de garantir la sécurité des participants,

**Considérant** qu'il y a lieu d'interdire la circulation et le stationnement automobile sur son implantation,

### **ARRÊTE**

**Article 1 :** Le Orange Tonnelle est autorisé à s'installer Place de la mairie (4 places de parking) le mercredi 12 octobre.

**Article 2 :** Cette autorisation est accordée pour le mercredi 12 octobre de 10h30 à 17h30.

**Article 3 :** Le stationnement automobile sera limité aux abords du orange tonnelle, Place de la Mairie

**Article 4 :** Le présent arrêté sera affiché par les organisateurs aux abords des lieux d'implantation.

**Article 5 :** La signalisation sera mise en place par le permissionnaire.

**Article 6 :** Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif de ou d'un recours gracieux auprès de monsieur le maire de Chamberet

Le Maire

Bernard RUAL

04 OCT. 2022





**De:** joseph.martini@orange.com  
**Envoyé:** mardi 27 septembre 2022 19:47  
**À:** contact@mairie-chamberet.fr  
**Cc:** POUYADE Aurelie DOGSO; VALENTIN Christophe DOGSO  
**Objet:** A3 - Orange vient à la rencontre des habitants de Chamberet le 12 octobre 2022 - URGENT -

**Indicateur de suivi:** Assurer un suivi  
**État de l'indicateur:** Avec indicateur

Bonjour, Monsieur le Maire.

**Sans réponse à ma demande initiale :**

*De : [joseph.martini@orange.com](mailto:joseph.martini@orange.com)*

*Envoyé : mardi 13 septembre 2022 10 :37*

*À : [contact@mairie-chamberet.fr](mailto:contact@mairie-chamberet.fr)*

*Objet : A3 - Orange vient à la rencontre des habitants de Chamberet le 12 octobre 2022.*

Concernant notre présence dans votre commune, je réitère notre souhait d'accompagner vos habitants et répondre aux questions liées à la mise en œuvre de la Fibre pour vos administrés.

**Merci de votre réponse rapide afin de pouvoir maintenir les experts nécessaires à la tenue de ce stand et organiser au plus tôt la campagne de communication associée.**

Je reste à votre entière disposition ou celle de vos collaborateurs au 06 86 44 59 54.

Bien à vous.



Joseph Martini  
Chargé d'Opérations Fibre Nouvelle Aquitaine et Occitanie  
Direction Orange Grand Sud-Ouest  
Mobile : 06 86 44 59 54  
[joseph.martini@orange.com](mailto:joseph.martini@orange.com)

---

## **A3 - Orange vient à la rencontre des habitants de Chamberet le 12 octobre 2022.**

**A l'attention de Monsieur Bernard RUAL.**

Bonjour, Monsieur le Maire.

**Déjà de nombreux logements de votre municipalité sont éligibles à la Fibre Orange et de nouveaux foyers vont le devenir dans les prochains jours.**

**Nos précédentes animations dans les communes de Nouvelle Aquitaine et d'Occitanie sont très largement plébiscitées par les habitants.**

Aussi, en accord avec Madame Aurélie POUYADE notre Directrice des Relations avec les Collectivités locales et Monsieur Christophe VALENTIN le Responsable Clients Maille Limousin,  
**nous souhaitons installer cette fois notre stand dans une de vos salles communales ou proche de votre Mairie**



# Le mercredi 12 octobre 2022 de 10h30 à 17h30.


Au plus près de vos administrés, grâce à ce dispositif, nous leur permettrons de se renseigner sur l'éligibilité et le raccordement à la fibre de leur logement, les avantages de la fibre, les usages associés ainsi que les conditions d'installation. Pour nos clients Orange, nous pourrions également faire le point sur leur offre Internet.

**Nous restons également ouverts à vos propositions pour un emplacement extérieur visible et passant, nous permettant de rencontrer aisément vos administrés avec :**

- \* La possibilité de se raccorder au réseau électrique afin d'assurer une connexion Internet via notre Box 4G/WIFI.
- \* Un accès aux sanitaires, pour le personnel du stand.
- \* Un repli possible sous abri en cas de fortes intempéries.

Concernant le dispositif, vous trouverez une rapide présentation ci-dessous :

### Stand Fibre Orange (9m<sup>2</sup>)



**La communication**

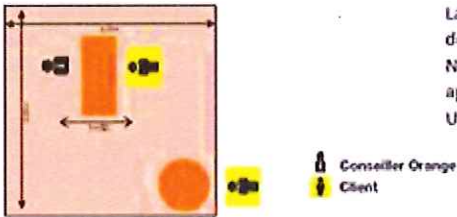
Avant notre venue, une campagne de SMS et e-mailing invitera les personnes éligibles à la Fibre Orange à nous rencontrer sur nos créneaux de présence.

**La tonnelle**

La tonnelle couvre une superficie de 9m<sup>2</sup> et nous permet de recevoir les administrés en respectant les mesures de distanciation (voir protocole sanitaire ci-dessous). Celle-ci a l'avantage d'être facilement amovible et agencée au besoin.

**Le protocole sanitaire**

La position de nos conseillers permet d'assurer une distanciation minimum de 1 mètre avec les clients. Nos conseillers portent le masque et leur position de travail est désinfectée après chaque visite. Un distributeur de gel hydro alcoolique est disposé à l'entrée de la tonnelle.



Conseiller Orange  
Client

Je me tiens à votre disposition ou celle de vos collaborateurs pour échanger sur ces emplacements et valider notre présence sur votre commune.

**Dans l'attente de votre autorisation par retour à ce courriel avec le nom et l'adresse complète du lieu qu'il vous siéra de nous accorder, ainsi que les consignes de mise en place.**

Bien cordialement.



Joseph Martini  
Chargé d'Opérations Fibre Nouvelle Aquitaine et Occitanie  
Direction Orange Grand Sud-Ouest  
Mobile : 06 86 44 59 54  
[joseph.martini@orange.com](mailto:joseph.martini@orange.com)

Orange Restricted

Ce message et ses pièces jointes peuvent contenir des informations confidentielles ou privilégiées et ne doivent donc